

DEMANDE POUR LA PARTICIPATION AU « FOOD VILLAGE » AU « STATER MAART » (MERCREDI ET SAMEDI) A LA PLACE GUILLAUME II

RESERVE A L'ADMINISTRATION - N° dossier :

Conditions de participation

- 1) Le « Stater Maart » a lieu a priori tous les mercredis et samedis à la place Guillaume II. Le « Food Village » devra être exploité de 10h30 à 14h00. La Ville se réserve le droit d'adapter les dates et lieux en cas de besoin.
- 2) La participation au « Food Village » du « Stater Maart » est réservée aux professionnels détenteur d'une autorisation d'établissement / de commerce et du matériel adéquat.
- 3) Le droit de place pour participer au « Food Village » sera calculé sur base du règlement-taxe en vigueur du « Stater Maart ».
- 4) Après le délai de remise des demandes de participation, les demandes conformes sont évaluées selon les critères de sélection et la pondération suivants :
 - intérêt du stand et/ou des produits proposés, par rapport à la manifestation (50%)
 - attractivité des produits proposés au sens de la présentation, de l'originalité ou de la thématique (25%)
 - esthétique du stand de vente proposé (25%)

L'évaluation par critère, telle que définie ci-dessus, se fera par attribution de points. Elle peut varier de 0 point pour une évaluation insatisfaisante jusqu'à 10 points pour une évaluation excellente. Le classement résultant de l'évaluation et de la pondération des critères de sélection déterminera les candidats retenus, en fonction des emplacements disponibles.
- 5) La Ville se réserve le droit de contacter des candidats le cas échéant pour demander des précisions ou compléments par rapport aux données et documents fournis.
- 6) Tout formulaire illisible et/ou incomplet et/ou non signé ne sera pas pris en considération.
- 7) Après analyse et évaluation des demandes de participation, la décision de la Ville de Luxembourg sera transmise au demandeur.

LE PRESENT FORMULAIRE EST A REMPLIR DE MANIERE LISIBLE EN LETTRES MAJUSCULES

Demandeur

Monsieur Madame *(cocher la case qui convient)*

Nom : Prénom :

Matricule :

Rue + No :

Code postal : Localité :

Pays :

Tél :

E-Mail :

En cas de société

Dénomination :

Siège social :

N° d'inscription au registre de commerce :

Matricule :

Tél :

E-Mail :

Personne de contact pendant le marché (montage et démontage compris)

Monsieur Madame *(cocher la case qui convient)*

Nom : Prénom :

Tél portable :

Stand

(remplir resp. cocher les cases qui conviennent)

Nom du stand :

Type de stand : stand monté remorque « Food Truck »

Stand ouvert : longueur : profondeur (max. 6 m) :

Énumération des produits proposés à la vente

(à énumérer TOUS les produits proposés ci-dessous, alternativement une liste des produits peut être remise séparément en pièce jointe)

Besoins

(cochez les cases qui conviennent)

Electricité Schuko 16A 240V CEE 16A 400V CEE 32A 400V CEE 63A 400V

Gaz bouteille

A joindre en annexe :

- une photo de l'installation proposée ;
- une copie de l'autorisation d'établissement et/ou des autres autorisations ou agréments spécifiques qui seraient nécessaires pour l'exercice de l'activité concernée ;
- un certificat d'assurance de la responsabilité civile ;
- un certificat d'assurance contre l'intoxication alimentaire ;
- une copie de l'attestation d'enregistrement délivrée par la Division de la sécurité alimentaire du Ministère de la Santé ;
- en cas de vente de boissons alcooliques, une copie de la licence de cabaretage nécessaire.

Tout candidat doit obligatoirement remplir le présent formulaire et joindre les pièces y demandées jusqu'au 15 juin 2023 (date d'entrée) dans un seul paquet (une remise séparée de pièces n'est pas permise). Toute demande envoyée via le présent formulaire à une date ultérieure sera étudiée et un emplacement pourra être attribué qu'en fonction des emplacements encore disponibles.

Le dossier complet est à retourner par courrier postal ou coursier uniquement à l'adresse :

Ville de Luxembourg
Service Espace public, fêtes et marchés
Demande « Food Village Stater Maart »
B.P. 42
L-2090 Luxembourg

Fait à :

le :

.....
signature du demandeur indiqué ci-dessus avec la mention "lu et approuvé" et le cas échéant le cachet de la société

Le signataire déclare par sa signature être en possession de toutes les autorisations nécessaires à l'exercice des activités proposées dont notamment une concession pour la vente de boissons alcooliques en cas de vente d'alcool.

En plus, il déclare sur l'honneur qu'il a lu et accepte les conditions de participation ci-dessus.

Protection des données à caractère personnel

Vos données à caractère personnel collectées notamment via le présent formulaire sont destinées à assurer la gestion administrative, l'élaboration de statistiques, la mise à jour éventuelle de la base des données ainsi que l'obtention d'un emplacement au Food Village du Stater Maart et le cas échéant, en vue de l'établissement d'une convention y relative.

Le traitement des données à caractère personnel ainsi collectées est effectué notamment par les agents du Service Espace public, fêtes et marchés de la Ville de Luxembourg dans le cadre d'octroi d'un emplacement au Food Village du Stater Maart et dans le cadre de l'établissement d'une convention y relative. D'autres services de l'administration communale de la Ville de Luxembourg et leurs agents qui interviennent dans le cadre de leur mission traitent vos données à caractère personnel.

Pour plus d'informations ou exercer vos droits en relation avec le traitement de vos données à caractère personnel par la Ville de Luxembourg, vous pouvez consulter www.vdl.lu/fr/mentions-legales.